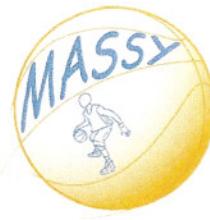




Ville de MASSY

Charte du développement durable



Entre les présidents de l'**Entente Sportive Massy Basket** et **M. Vincent Delahaye, Maire de Massy**, il est convenu ce qui suit :

La Ville de Massy s'est engagée dans l'élaboration d'un Agenda 21, afin de mieux respecter la Planète, et l'Homme. L'Entente Sportive Massy Basket, partenaire de la Ville, entend accompagner cette démarche, et s'engager également en faveur du développement durable.

Pour cela, l'Entente Sportive Massy Basket a notamment décidé de signer une « Charte », qui l'engage dans huit domaines :

Sensibiliser au développement durable

1. Former les élus et les permanents du Club aux principes du développement durable.
2. Intégrer le développement durable dans les actions de communication du Club (site Internet, bulletins d'information, brochures...).
3. Mettre en place des actions de sensibilisation au développement durable auprès des adhérents et du grand public.
4. Sensibiliser les membres du Club et le public à la protection de l'environnement et les informer des actions mises en place, notamment le tri sélectif des déchets.

Protéger l'environnement

5. Impliquer les joueurs et les spectateurs au respect de l'environnement.
6. Recycler ou réutiliser les matériels et équipements sportifs.
7. Intégrer les normes environnementales et sociales dans les critères de sélection et de gestion du matériel sportif et administratif.
8. Favoriser les économies d'énergie, notamment par le choix des équipements.
9. Promouvoir l'utilisation des transports collectifs et des modes de déplacement « propres » (vélo, rollers, ...), notamment à l'occasion des grandes manifestations.
10. Encourager et promouvoir des modes d'entretien et de gestion durable des sites sportifs.

Renforcer la Citoyenneté

11. Ouvrir la pratique du sport aux femmes, et les intégrer dans les instances dirigeantes du club.
12. Associer les jeunes aux instances dirigeantes, les respecter et écouter leurs propositions. Favoriser l'intergénérationnel.
13. Lutter contre la violence, les pratiques sectaires et les « incivilités » dans le sport, ainsi que contre la violence des spectateurs, lors des rencontres.
14. Lutter contre le dopage avec volonté et ténacité.
15. Faciliter l'accès des handicapés sur les lieux des manifestations sportives.

Faciliter l'intégration

16. Favoriser la formation de ses adhérents et des permanents, en assurant des formations qualifiantes, notamment dans les métiers du sport.
17. Intégrer les populations en difficulté en s'appuyant sur les valeurs sportives.
18. Aider les adhérents en difficulté, notamment en les aidants à trouver un emploi ou une formation qualifiante.
19. Développer l'esprit de « fair play » en intégrant le respect de soi-même, de ses partenaires, des arbitres, et des adversaires dans la formation du jeune joueur.

Agir sur la santé

20. Travailler sur la prévention des risques et l'organisation des secours afin de garantir la sécurité de sportifs.
21. Respecter la santé du joueur (fréquence d'entraînements - alternance compétitions et temps de récupération).
22. Limiter les impacts des manifestations sportives (bruit, pollution, accidents...).
23. Encourager la pratique sportive des enfants, favoriser la lutte contre l'obésité et la prévention des maladies cardio-vasculaires, en organisant des actions de découverte du sport sur le temps scolaire et extrascolaire.

Agir avec tous

24. Collaborer de la meilleure façon possible avec les associations sportives et les collectivités locales pour favoriser leurs projets de développement durable.
25. Collaborer avec les fournisseurs et les partenaires du Club pour favoriser le développement des produits ou des systèmes de production plus solidaires et plus environnementaux.
26. Proposer des évolutions techniques pour améliorer les installations sportives d'accessibilité, en particulier dans l'approche "développement durable".

Etre solidaire

27. Soutenir dans un esprit de solidarité les grands blessés du basket.
28. Faire des rencontres sportives des moments de coopération et d'échange de bonnes pratiques en termes de développement durable.
29. Favoriser par tous les moyens les pratiques et les échanges intergénérationnels
30. Ouvrir des espaces à la pratique du handisport, sur ses installations sportives

Signatures : 9 septembre 2007

Maire de Massy

President
ENTENTE MASSY BASKET

President
ECOLE MINI-BASKET